

Pour appuyer ses fonctions consultatives en matière de politiques, le SAPE

- établit des modèles informatiques permettant de simuler les répercussions économiques de diverses options;
- maintient une banque de données complète sur la demande et l'offre dans le domaine de l'énergie;
- entreprend une analyse économique et financière des grands projets énergétiques; et
- coordonne les questions relevant de l'enveloppe de l'énergie.

Le SAPE se compose de cinq directions: Stratégie de l'énergie, Analyses financières et fiscales, Politiques de l'entreprise et de l'analyse économique, Relations internationales (Énergie), et Coordination de la politique énergétique.

La Direction de la stratégie de l'énergie formule des recommandations sur les politiques, les stratégies et les activités énergétiques au niveau fédéral et sensibilise le gouvernement à l'évolution constante et prévue dans le domaine de l'énergie. Ce groupe fournit une orientation et une analyse de base aux fins des initiatives de politique énergétique qui ont des répercussions globales ou stratégiques. À cet égard, la Direction suit de près l'équilibre entre les approvisionnements et les besoins énergétiques canadiens, et effectue des prévisions à ce sujet; elle surveille également les activités énergétiques aux niveaux fédéral, provincial et territorial, et dans l'industrie en général.

La Direction des analyses financières et fiscales évalue quelles répercussions financières peuvent avoir les politiques énergétiques existantes et proposées sur les sociétés énergétiques, sur l'industrie dans son ensemble, et sur le gouvernement fédéral et fournit des conseils dans ce domaine. La Direction effectue des analyses sur les questions financières et le partage des recettes, analyses qui servent lors des négociations fédérales-provinciales et lors des négociations relatives aux nouveaux grands projets d'exploitation pétrolière.

La Direction des politiques de l'entreprise et de l'analyse économique a la responsabilité d'effectuer un vaste éventail d'études approfondies sur les programmes et les politiques qui ont trait à la canadianisation. Ces études examinent également l'incidence macro-économique des changements survenus dans le bilan énergétique, la demande au pays et à l'étranger d'électricité et d'énergie nucléaire, la viabilité économique des grands projets d'investissement dans le secteur de l'énergie. La Direction évalue en outre les programmes énergétiques existants ou proposés, et il lui incombe de gérer l'enveloppe de l'énergie, et de formuler certains conseils en ce qui a trait aux sociétés d'État, notamment à Petro-Canada.

La Direction des relations internationales (Énergie) (DRIE) assure la gestion et la coordination des relations qu'entretient le Canada avec d'autres pays et organismes internationaux en ce qui a trait à l'énergie; elle garantit que la politique énergétique canadienne tient pleinement compte des engagements du Canada au niveau international, et que ses politiques seront expliquées et défendues sur la scène internationale. La